



### **Conditions de location d'un emplacement**

- 1- Nos prix comprennent un emplacement pour une tente, une caravane ou un camping-car et la place pour la voiture. (maximum 6 personnes par emplacement) L'accès aux sanitaires avec douches chaudes. WC. eau chaude aux bacs à vaisselle et linge. prises pour rasoir en 220 V. L'accès aux terrains de jeux, à la piscine chauffée, ouverte de mi-juin à mi-septembre. Caleçon interdit, maillot de bain obligatoire. Bar ouvert juillet et août.
- 2- Toute réservation sera accompagnée d'un acompte de 50 € par semaine, déductible du montant du séjour et de 15 € de frais de réservation non déductibles
- 3- Le solde du séjour sera réglé au plus tard la veille du départ

### **Conditions de location d'un mobil-home, chalet ou caravane**

- 1- Le prix comprend la location d'un mobil-home ou d'une caravane pour les personnes enregistrées par semaine du samedi 15h au samedi 10h (sauf tarifs week-end), l'emplacement, le branchement électrique, le véhicule, le gaz l'eau, l'accès aux terrains de jeux, à la piscine chauffée ouverte de mi-juin à mi-septembre. Caleçon interdit, maillot de bain obligatoire. Bar ouvert juillet et août. La location est personnelle. Le locataire s'interdit de sous louer ou de céder la location à un tiers. Toute personne non inscrite lors de la réservation, devra s'acquitter d'un montant de 4 € par jour + taxe de séjour.
- 2- La réservation n'est effective qu'à réception d'un acompte de 25% du prix du séjour + 15 € de frais de réservation. Une option prise par téléphone devra être confirmée par écrit accompagnée de l'acompte dans les 5 jours
- 3- Le solde du séjour sera réglé au plus tard à l'arrivée. Aucune réduction ne sera accordée dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé
- 4- Un inventaire des lieux, mobiliers, matériels et ustensiles de cuisine sera fait à l'arrivée par le locataire. Le locataire est tenu de signaler toutes anomalies le jour de son arrivée. Le gestionnaire effectuera un inventaire à la fin du séjour. Une caution de 250 € pour le bien loué vous sera demandée. Cette caution sera intégralement restituée au locataire le jour de son départ, si les lieux et matériels sont remis en conformité avec l'inventaire d'arrivée. Toute casse, détérioration ou perte sera retenue sur la caution. Le nettoyage du bien loué est à la charge du locataire. Un montant de 53 € sera retenu, dans le cas où le locatif n'est pas remis en parfait état de propreté.
- 5 -Les animaux peuvent être admis dans certaines locations. Un supplément de 25 € sera demandé

### **Conditions générales**

- 1- En cas de déclaration inexacte du réservataire, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au camping
- 2- La réservation sera effective dès qu'elle aura fait l'objet d'une confirmation écrite de la part du gestionnaire
- 3- En cas d'annulation moins de 30 jours avant le début du séjour, l'acompte ne sera pas remboursé. Au delà de 30 jours, l'acompte sera restitué. Les frais de réservation de 15 € ne seront en aucun cas remboursés. le chèque de caution sera restitué.
- 4- Le locataire doit aviser de tout retard éventuel, afin de conserver sa location. Passé un délai de 48 heures à compter du jour d'arrivée. si le locataire n'a pas prévenu de son retard, le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de la location ou de l'emplacement: l'acompte et les frais de réservation seront conservés par le gestionnaire.
- 5- Le locataire déclare être souscripteur d'une assurance responsabilité civile qui pourra lui être réclamée à tout moment..
- 6- Le non respect du règlement intérieur du camping après avertissement entraînera l'expulsion sans remboursement du séjour
- 7- Les animaux sont admis, ils doivent être tenus en laisse. tatoués et vaccinés contre la rage. Le carnet de vaccination tenu à jour devra être présenté à l'arrivée. Les animaux ne sont pas admis dans les espaces piscine, aire de jeux et sanitaires. Par mesure d'hygiène. des sacs pour les déjections sont à votre disposition à l'entrée du camping.
- 8- Il ne sera accepté qu'un seul véhicule par emplacement locatif.
- 9- Tout visiteur invité par le locataire devra se faire inscrire à l'accueil et s'acquitter de la redevance

### **ATTENTION**

Suite à un arrêté préfectoral les barbecues à foyer ouvert sont interdits (charbon de bois,...)  
Caleçon interdit, maillot de bain obligatoire

### **Afin de préparer au mieux votre arrivée**

Caution à verser à la réservation uniquement par chèque bancaire non encaissé.

(Cf. art 4 des conditions de location)

250 € pour les locations et ménage 53 €

15 € pour le badge d'accès voiture

Ces cautions seront restituées le jour de votre départ (après inventaire et restitution du matériel)